DOGGEN CLUB DE FRANCE — Le Club français du Dogue Allemand

Titre de Champion du Club
“Beauté, Santé, Longévité” (BSL)

Formulaire de demande

Objectif du Titre BSL

Récompenser les Dogues Allemands présentant :

- Une morphologie et un caractère conformes au standard
- Des examens de santé validés,
- Une bonne longévité héritée et/ou constatée, génétiquement attestée.

100 points minimum sont requis pour l’homologation.
Ce titre figure sur le LOF Select mais ne donne pas accès à la classe Champion.
Certains éléments sont obligatoires et/ou assortis de bonus.
Des seuils réduits sont appliqués aux chiens de 8 ans ou plus à la date de la demande.
Le titre est réservé aux chiens âgés de quatre ans révolus ; au-delà de dix ans, le test de CMD n’est plus exigé (décisions du Comité du 12 avril 2026).

Résumé des seuils requis par critère :

Critère	Seuil	Seuil à 8 ans et plus
Beauté	40 points	identique
Santé	30 points	15 points
Caractère	10 points	identique
Longévité / Filiation	20 points	10 points

1. Critères Beauté (Minimum 40 points)

Type de résultat	Points à partir de 15 mois en classe intermédiaire	Points si Classe Vétéran
TMS (Test Morphologie Santé sur les bases de la confirmation EuDDC) (obligatoire)	10 pts	10 pts
1er Excellent en Spéciale de Race ou Régionale d'Élevage (obligatoire)	5 pts	10 pts
Excellent classé en Nationale d’Elevage ou Championnat de France (obligatoire)	10 pts	20 pts

Bonus Beauté (Panachage et cumul possible) :

Type de résultats optionnels	Points bonus
CACS ou CACIB en Spéciale de Race	+5 pts
CACS en NE ou CDF	+10 pts
CACS Vétéran (Spéciale, NE ou Ch de France)	+20 pts

2. Critères Santé (30 points requis, 15 si ≥ 8 ans)

Examen	Résultat requis	Points attribués

HD – Dysplasie de la hanche (obligatoire)	A	10 pts
	B	5 pts
	C	0 pt
	Supérieur à C	Homologation impossible
ED – Dysplasie du coude (obligatoire)	0	10 pts
	SL (stade limite)	5 pts
	1	0 pt
	Supérieur à 1	Homologation impossible
CMD – Cardiomyopathie dilatée (obligatoire jusqu'à 10 ans)	Contrôle effectué < 18 mois avant la demande	10 pts
Examen ophtalmologique (bonus)	Vétérinaire CES – absence de pathologie de l'œil et de ses annexes	+10 pts

3. Critère Caractère (10 points requis)

Épreuve	Points attribués
TAN (Test d'Aptitude Naturelle) (obligatoire)	10 pts

Bonus Caractère :

Complément	Points
CSAU	+10 pts

4. Critères Longévité & Filiation (20 points requis, 10 si ≥ 8 ans)

Élément évalué	Points attribués
ADN déposé (Normes ISAG 2006) (obligatoire)	5 pts
Un parent ayant atteint ≥ 7 ans (obligatoire)	5 pts* / ascendant répondant à la condition

Bonus Longévité

Filiation compatible	+10 pts
Parent ou grand-parent ayant atteint ≥ 9 ans	+5 pts* / ascendant répondant à la condition

* Justificatifs acceptés :
– Attestation ou facture vétérinaire précisant l'âge
– À défaut : attestation sur l'honneur via service-public.fr → 50 % des points attribués.

5. Le dossier de demande

Votre dossier comprend :

- le formulaire de demande fourni par le Club, complété, avec la liste des expositions ;

- la copie du résultat de confirmation EuDDC (= TMS) ;
- la copie des résultats exigés : hanches, coudes, CMD, TAN et ADN ;
- le cas échéant, les justificatifs d’examen ophtalmologique, de CSAU et de filiation compatible ;
- les preuves de longévité des ascendants.

6. Envoi et validation

Envoyez votre dossier à notre trésorière, Maryline PERRAULT, par courriel : **maryline.perrault@doggenclub.fr**, ou par courrier : 2, le Village des Champs — 37160 La Celle Saint Avant.

En cas d’acceptation, tous les membres du Comité sont informés de l’attribution (Comité du 12 avril 2026), le diplôme officiel est remis lors de la Nationale d’Élevage, et le titre de Champion du Club BSL figure sur le LOF Select.